COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Du 9 Juillet 2018

Le 04 juillet 2018, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 9 juillet 2018 à 20 h, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil dix-huit, le 9 Juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS-ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

Etaient présents :

Wily **DUBOS**, Maire, Estelle **COURTEIX**, Olivier **BAN**, Jean-Marie **CHAPPELLET**, Clément **GOELDEL**, Bernard **JACQUINET**.

Absents excusés:

Jean-Pierre COCQUELET donne son pouvoir à Jean-Marie CHAPPELLET Didier De AMORIN, donne son pouvoir à Estelle COURTEIX Bernard WEILER donne son pouvoir à Bernard JACQUINET Hubert FOURNET.

Nombre de présents : 6 Nombre de votants : 9

ORDRE DU JOUR:

Délibération

20/2018 : Aménagement d'un terrain communal de détente et de sport

Demandes de subventions auprès

- -du Conseil Départemental
- -de la Communauté Urbaine du Grand Reims
- -du Conseil Régional
- -de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux)

Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer, d'une part la feuille de présence, d'autre part le procès-verbal du 25 juin 2018. Aucune correction, aucune modification ne sont apportées.

Madame Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

DÉLIBERATIONS:

20/2018 : Aménagement d'un terrain communal de détente et de sport

Demandes de subventions auprès

-du Conseil Départemental

-de la Communauté Urbaine du Grand Reims

-du Conseil Régional

-de l'État au titre de la DETR (Dotation aux Equipements des Territoire Ruraux)

Avec l'objectif de favoriser dans notre territoire rural un aménagement de détente et de sport, de participer au bien-vivre, d'améliorer le cadre de vie, la commune rurbaine de Villers-Allerand a un projet identifié de plein-air, Chemin de la Fosse aux Prés.

Ce projet est né d'un besoin répertorié depuis longtemps.

- -les adultes réclament une aire de détente, depuis que la construction d'une nouvelle « salle des fêtes » a été abandonnée.
- -les adolescents cherchent des lieux de jeux. La commune a la chance d'avoir des clubs sportifs, dynamiques, le Club de Tennis et le CAVAM.

Dans un premier temps, en juin 2018, le projet complète l'aire de détente située dans le parc sportif existant, parc dédié aux plus jeunes. C'est une structure métallique recouverte de 2 bâches de toit (pour un coût de 1 500 €) et 6 joues de côté (devis en attente de réception), afin d'accueillir les futures manifestations.

Dans un second temps, le projet a pour but d'aménager un nouvel espace sportif dans le prolongement de l'ancien, avec un équipement multisport (volley-ball, handball, basket et football).

Nous allons avoir ainsi un complexe aire de détente, terrain de tennis et terrain multisport dans la continuité du chemin de la Fosse aux Prés.

Le CAVAM, en particulier bénéficiera de cet espace autour duquel une piste de course à pieds de 200 mètres sera construite pour l'entrainement des sportifs du club.

L'aménagement consiste en

A proximité des ateliers municipaux :

- 1- Un terrain engazonné de 35 mètres x 20 mètres avec deux cages de hand-ball et deux pare ballons de 25 mètres x 4mètres.
- 2- Une piste de course à pied de 200 m et 3 couloirs de 1 mètre, couche de finition en grouine des Vosges.
- 3- Un terrain mixte de Basket-Volley de 22 m x 13 mètres, couche de finition en enrobé, avec 2 poteaux de basket et deux poteaux de volley.
- 4- Deux abris avec bancs.
- 5- Une haie vive de 50 mètres avec sujets tous les 40 cm environ.

L'affichage du projet est fait à la mairie.

Pour ce Marché À Publicité Adaptée (MAPA) une information appropriée sera faite dans l'UNION ou chez MATOT BRAINE.

Nous attendrons les propositions, pour une ouverture de plis en septembre.

Dès maintenant nous allons préparer pour le Département, la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'État, la Région, les dossiers, pour les demandes de subvention.

Le Maire demande aux membres du Conseil l'autorisation de déposer ces demandes de subvention auprès de toutes ou partie des 4 Institutions le Conseil Départemental, la Communauté Urbaine du Grand Reims, Conseil Régional, l'État au titre de la DETR.

Il est procédé au vote.

POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION A 1 'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES:

1-Vente du garage municipal place Oller par soumission cachetée :

Lors de l'ouverture des plis le 28 juin à 17h15 le mieux disant est devenu acquéreur pour la somme de 75 555,55 euros.

La signature de l'acte de vente chez notaire est prévue le 20 juillet.

2-Bulletin municipal:

Madame Estelle Courteix rappelle qu'un bulletin est prévu pour être distribué fin Août et demande aux conseillers de ne plus tarder à lui faire parvenir leurs écrits et leurs photos.

3- Prochaines dates à retenir :

- Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 27 août à 20h30.
- Samedi 1er et Dimanche 2 Septembre 2018 : Villers en Fête.
- L'enquête publique du PLU aura lieu du 1^{er} au 13 octobre 2018. Les précisions sur les jours et heures de présence du commissaire enquêteur seront fournies ultérieurement.

Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est levée à 20h45